6D1
Plan des annexes complémentaires

(DPU, voies bruyantes, exposition au plomb...)

PLU Plan Local d'Urbanisme de la Farlède

PLU approuvé le 22-04-2013
Révision n°1 du PLU prescrite le 24.04.2015
Révision n°2 du PLU prescrite le 19.12.2019
Révision n°3 du PLU approuvée le 01.06.2021
Modification n°1 du PLU revisé approuvée le 14.10.2024

HABITAT / DÉPLACEMENTS / AMÉNAGEMENT / ÉCONOMIE / ENVIRONNEMENT / PATRIMOINE

plan édité le 18 octobre 2022

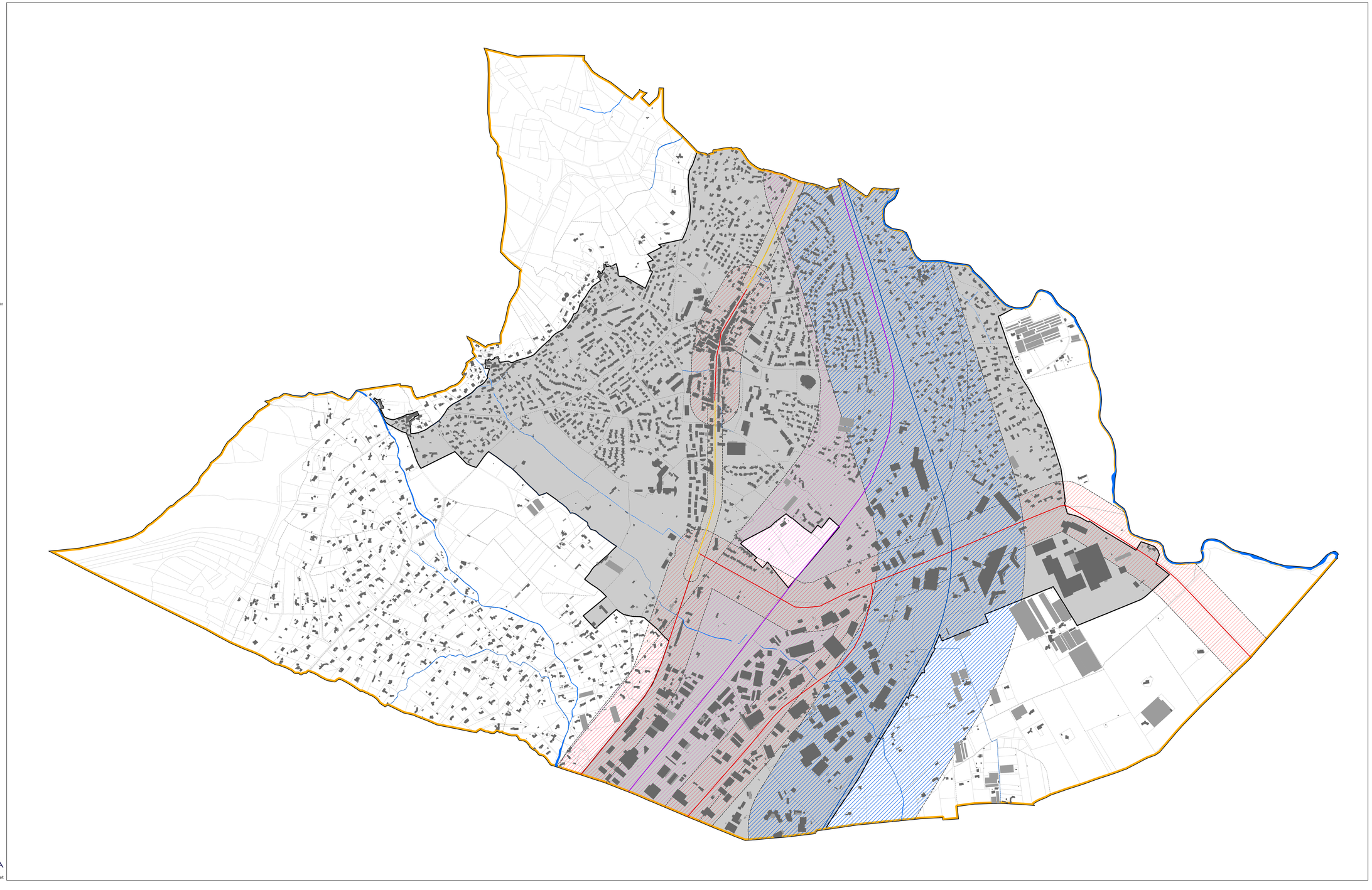

Droit de préemption urbain

Voies bruyantes / secteurs affectés par le bruit

- 30 mètres de part et d'autre de la chaussée (D97)
- 100 mètres de part et d'autre de la chaussée (D97/D67/D554)
- 250 mètres de part et d'autre de la chaussée (A57)
- 300 mètres de part et d'autre de la voie ferrée

Secteur exposé au plomb (toute la commune)

N
W E
S

1 : 4 000 ème

0 100 200 400 mètres

CITADIA